

Service Master 2  
Affaire suivie par Marianne BAROU  
04 78 78 73 24  
[marianne.barou@univ-lyon3.fr](mailto:marianne.barou@univ-lyon3.fr)

## PROCEDURE D'INSCRIPTION EN DSN

### **PREMIERE SEMESTRIALITE DSN - Inscription avant le 30 octobre :**

Vous devez compléter le dossier d'admission et faire viser l'onglet « transfert » par votre université d'origine. Ce document devra être retourné accompagné de la photocopie du relevé de note du master deuxième année de droit notarial à madame Marianne BAROU.

### **AUTRES SEMESTRIALITES DSN :**

Vous devez contacter madame Marianne BAROU par courrier électronique afin que votre autorisation d'inscription sur l'application universitaire puisse être débloquée.

<b>DSN-1 :</b>	=> première semestrialité de décembre à juin N+1
<b>DSN 1-2 :</b>	=> deuxième semestrialité de juin N+1 à décembre N+1
	=> troisième semestrialité de décembre N+1 à juin N+2
<b>DSN-2 :</b>	=> quatrième semestrialité de juin N+2 à décembre N+2
	=> Soutenance du mémoire entre octobre N+3 et janvier N+4.

Dans le cadre de ce diplôme, une double inscription est nécessaire (Université Jean Moulin + CPFNP).